

Méditerranée et Antilles à l'époque classique : perspectives (socio)linguistiques à l'aune des *Prize Papers*

Claire de Mareschal^{1*}

¹STIH / Sorbonne Université, UFR de Langue Française, 1 rue Victor Cousin 75005 Paris, France

¹CLESTHIA / Sorbonne Nouvelle, 4 rue des Irlandais, 75005 Paris, France

Résumé. Cette communication, fondée sur une sélection de lettres des *Prize Papers*, vise à mettre en lumière les liens linguistiques entre espace méditerranéen et espace caribéen. Un bref état des lieux de la situation sociolinguistique en France métropolitaine et aux Antilles à l'époque classique (17^e et 18^e siècles) est d'abord effectué, en portant une attention particulière à la question éducative qui permet de mieux saisir la réalité de ce qu'est un peu-lettré. La pertinence d'une analyse quantitative, alors que les *Prize Papers* sont un corpus centré sur l'Atlantique, est discutée, puis cette approche est abandonnée au profit d'une démarche qualitative à travers deux études de cas portant sur les types lexicaux *figue* et *tokay*. Si les liens linguistiques entre les deux zones existent dans les deux sens, les transferts lexicaux semblent s'effectuer plus facilement depuis la métropole vers les Antilles que l'inverse. Les résultats nous éclairent sur l'intensité de la circulation lexicale entre les différentes colonies et sur les processus d'emprunt entre les différentes variétés de français, même éloignées.

Abstract. This paper aims to highlight links existing between the Caribbean and the Mediterranean areas from a linguistic perspective. A short overview of sociolinguistic situation in Metropolitan France and in the Caribbean during the classical period is made, with a particular attention to the question of education so that the concept of *semi-literate* writer can be discussed. Due to the data (the *Prize Papers* are an Atlantic-oriented corpus), a quantitative approach is not relevant. A qualitative analysis is privileged, through two case studies on the lexical types *figue* and *tokay*, so that linguistic links between these regions are highlighted. Lexical transfers exist in both directions, but they appear to be easier from Metropolitan France towards the Caribbean than from the Caribbean to Metropolitan France. This research shed light on the circulation of vocabulary between the colonies, and provides a better understanding of the loanwording process between different varieties of French language, even those that are geographically distant.

* clairedemareschal@gmail.com

1 Introduction

1.1 Les peu-lettrés et leur intérêt pour l'histoire de la langue

Pendant longtemps, l'histoire de la langue a été principalement fondée sur des textes littéraires tirés des grands auteurs classiques, conduisant à une « vision en tunnel » (*tunnel vision*, selon l'expression de Watts / Trudgill [1] qui laisse hors de vue tout un pan de l'histoire du français. Certains textes littéraires, qui relèvent d'ailleurs souvent d'une intention caricaturale ou humoristique, sont censés reproduire un parler populaire ou quotidien ; mais leur insuffisance à rendre compte de traits réels a été plusieurs fois soulignée [2, 3].

Depuis plusieurs décennies, cependant, les chercheurs se sont intéressés à d'autres types de textes, sans visée littéraire. Ce sont souvent des textes privés [4], de diffusion plus restreinte, qui sont moins soumis à la pression de la norme, ou bien qui y échappent du fait que les scripteurs la maîtrisent imparfaitement. Les textes rédigés par des scripteurs dits *peu-lettrés*ⁱ [5], c'est-à-dire des scripteurs dont le niveau de littératie est proche du minimum, montrent une tension paradoxale entre soumission à une certaine norme (la créativité demandant une certaine aisance) et assimilation imparfaite de la norme. Ces documents sont donc susceptibles de laisser apparaître des particularismes de tous ordres (grapho-phonétiques, morpho-syntaxiques, lexicaux) du français tel qu'il était pratiqué en-dehors des cercles cultivés. Ils permettent d'esquisser une « histoire de la langue par le bas » (*Sprachgeschichte von unten*, pour reprendre la formule d'Elspass [6]).

Les chercheurs ont longtemps déploré le manque de textes philologiquement fiables rédigés par des personnes non professionnelles de l'écrit, ou qui n'ont pas subi une normalisation lors du passage à l'imprimé. Le fonds des *Prize Papers*, qui ont fait l'objet d'un intérêt récent de la part des sociolinguistes (Rutten / van der Wal [7] pour le fonds néerlandais) et des linguistes (Bergeron-Maguire / Greub [8] et de Mareschal [9] pour le fonds français) présente justement un grand nombre de documents rédigés par des *peu-lettrés*, et susceptibles de combler cette lacune.

1.2 La guerre de course et les *Prize Papers*

À l'époque classique, les navires faisant le voyage entre la France métropolitaine et les colonies antillaises sont soumis au danger d'être saisis par les corsaires anglais. En effet, la pratique de la guerre de course est un moyen privilégié par les différentes puissances européennes pour affaiblir le commerce de l'adversaire et obtenir la suprématie coloniale. Les Antilles, notamment, sont un lieu de commerce d'exportation et non de cultures vivrières [10] : saisir les navires, c'est fortement affaiblir l'économie locale et provoquer la disette.

La guerre de course se déroule cependant dans un cadre législatif contraint, et chaque prise doit être validée par une cour de justice [11]. Dans le cadre de ces procédures judiciaires, tous les documents écrits du bateau sont saisis à titre de preuve : cela inclut les papiers administratifs (lettre de marque, journal de bord), les sacs de courrier transportés à bord ainsi que les papiers personnels de l'équipage et des passagers. À l'issue des procès qui se déroulaient à la Haute Cour d'Amirauté (*High Court of Admiralty*), tous les documents ont été archivés aux *National Archives* de Londres où ils forment désormais le fonds des *Prize Papers*.

Les *Prize Papers* de Londres sont un corpus centré sur l'univers maritime atlantique. La plupart des lettres sont échangées entre les colonies antillaises et les grands ports de la fa-

cade atlantique de la France métropolitaine. La quantité de lettres saisies échangées entre la Méditerranée et les Antilles reste comparativement faible. Dans le corpus MACINTOSHⁱⁱ, la part de lettres échangées entre l'espace méditerranéen et les Antilles n'excède pas 5%. Plutôt qu'une absence de lien entre ces deux zones, il est probable que cette faible proportion de lettres méditerranéennes soit due à des raisons historiques. Les cas des navires passant par le détroit de Gibraltar et saisis par la marine anglaise étaient traités par d'autres cours de justice que celles de Londres [12]. Il en découle tout naturellement que peu de lettres échangées entre ces deux espaces se soient retrouvées dans les *Prize Papers* londoniens. En revanche, il arrivait que les lettres soient transportées par voie maritime jusqu'à un port atlantique (par exemple Bordeaux), puis acheminées par voie de terre jusqu'à la côte méditerranéenneⁱⁱⁱ. Ainsi, les chiffres des *Prize Papers* londoniens ne sont pas significatifs de l'importance et de l'intensité réelles des échanges entre la Méditerranée (Marseille, Corse, etc.) et les Antilles.

L'objet de la présente communication sera justement d'examiner les liens linguistiques entre Méditerranée et Antilles à l'aune des *Prize Papers*. Après avoir donné des éléments de contextualisation sociolinguistique à propos de l'espace métropolitain et de l'espace caribéen (section 2), nous présenterons deux études de cas qui font ressortir les liens entre Méditerranée et Caraïbes (section 3), et qui ont notamment l'intérêt de montrer que les échanges se font dans les deux sens.

2 Espace méditerranéen et espace caribéen au 18^e siècle

2.1 Situation sociolinguistique en France métropolitaine

En faisant un bref panorama de la situation sociale et linguistique en France métropolitaine à l'époque classique (17^e et 18^e siècles), il convient surtout d'évoquer les changements majeurs qui ont lieu à cette époque dans l'éducation des couches défavorisées de la population [13-15]. L'époque classique se caractérise en effet par un renouveau de l'intérêt accordé à l'éducation des enfants. Les effets s'en font surtout sentir au 18^e siècle. Les progrès de l'obstétrique augmentent la proportion de familles nombreuses ; par ailleurs, de nombreuses congrégations religieuses, tant féminines que masculines, naissent à cette époque en vue de l'éducation des enfants, garçons et filles. Ces fondations religieuses sont liées à une hausse démographique mais participent également à l'entreprise de la Contre-Réforme catholique.

L'importance accordée à l'éducation des enfants n'est pas la même partout, et la situation est variée dans l'ensemble de l'hexagone. Si l'on trace une ligne imaginaire qui, de Saint-Malo à Genève, coupe la France en deux zones^{iv}, on s'aperçoit que l'une, au Nord, bénéficie d'un maillage scolaire plus dense que celle du Sud [16]. Cependant, outre que cette ligne imaginaire correspond à des données plus tardives, il ne faudrait pas lui accorder trop d'importance : les conclusions à tirer de ces données purement quantitatives sont limitées, étant donné que l'instruction ne passe pas exclusivement par les *petites écoles*, c'est-à-dire les écoles primaires, mais peut aussi se produire dans le milieu intrafamilial ou auprès du clergé, par exemple, en-dehors de tout système établi. Retenons simplement que la situation est loin d'être homogène et ne le sera pas avant la promulgation et l'application des lois de Jules Ferry.

Le type d'éducation qui a cours dans les *petites écoles* à l'époque classique répond à un double enjeu catéchétique et pratique. L'élève apprend d'abord à lire, puis, dans un second temps, et s'il est doué pour la lecture, il apprend à écrire. Initialement, il apprenait à écrire en latin, langue qu'il entendait à l'église le dimanche, et surtout langue à l'écriture bien plus phonologique que le français. À l'initiative de certains pédagogues, au premier chef des-

quels se trouve Jean-Baptiste de la Salle (le fondateur des Frères des Écoles chrétiennes), les enfants se mettent à apprendre à lire et à écrire directement en français, une langue qu'ils pratiquent sans pour autant que cela soit forcément leur langue maternelle, la situation en France à cette époque étant celle d'une diglossie généralisée. Cette précision est importante car l'immense majorité des lettres françaises sont rédigées en français, et non dans la langue ou le dialecte local, hormis le basque. Ce fait, qui pourrait être étonnant, est sans doute lié en premier lieu à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui se fait en français^v.

Dans les *Prize Papers*, les langues régionales occupent une place infime par rapport au français. Si l'on a accès à plusieurs dizaines de documents intégralement rédigés en basque, les autres langues sont très loin d'être aussi bien représentées. Même l'occitan, qui dispose, au 18^e siècle, d'une tradition écrite pluriséculaire, ne se trouve qu'à l'état de trace dans quelques lettres, avec un emploi affectivement marqué [17] ; une demi-douzaine de chansons sont également écrites dans cette langue [18]. Les lettres des *Prize Papers*, massivement monolingues, ne sont donc pas une représentation fidèle de la situation diglossique en France à l'époque classique, mais diverses langues régionales y affluent, notamment, mais pas seulement, par le biais de l'emprunt lexical : basque [19], breton [20, 21], gascon [9, 22], normand [23], occitan. Les lettres des *Prize Papers* font apparaître des phénomènes d'interférence qui laissent entrevoir la vitalité des substrats.

En revanche, les lettres des *Prize Papers* sont révélatrices de la très grande diversité des scripteurs à l'époque classique : elles présentent tous les degrés du continuum qui va « des peu-lettrés aux mieux-lettrés », pour reprendre l'expression de Martineau / Remysen [24]. Certaines lettres, comme celles adressées par Anne Elbert à son mari Pierre Bourdron (*Temporary Sorting Box* 105), sont un rare témoignage de ces documents rédigés par des scripteurs ayant un degré de littératie minimal, documents qui, en raison de leur apparente insignifiance d'un point de vue esthétique-littéraire ou historique, sont rarement parvenus jusqu'à nous.

2.2 Situation sociolinguistique aux Antilles

Les îles antillaises sont une possession disputée par les grandes puissances européennes dès la colonisation de Saint-Christophe en 1626. Certaines îles changent plusieurs fois d'autorité en un siècle et demi de « guerre coloniale franco-anglaise ». À cela s'ajoute la distance importante d'avec la métropole, qui provoque chez les habitants des îles le sentiment de jouir d'une certaine indépendance par rapport au pouvoir métropolitain. La pyramide sociale, très hiérarchisée, s'organise selon le préjugé de couleur. Au sommet se trouve l'habitant, c'est-à-dire le propriétaire d'une plantation ; les riches familles des *Grands Blancs* (Guadeloupe) ou *békés* (Martinique), de langue maternelle créole [25], mais parlant également français, sont enracinées aux Antilles. Les Îles ayant, selon la politique royale, davantage besoin d'agriculteurs que de lettrés, leurs enfants sont souvent envoyés en métropole afin de parfaire leur éducation^{vi}, car, s'il existe aux Antilles le même système de *petites écoles* qu'en métropole, il n'y a pas de collèges ni d'universités [10]. Les *engagés blancs*, venus tenter de faire fortune outre-Atlantique, constituent une classe moyenne précaire et peu implantée, en renouvellement constant. Viennent ensuite les *gens de couleur*, qui sont constitués des *libres de couleur*, anciens esclaves affranchis de droit ou de fait, mais toujours considérés comme inférieurs aux libres de naissance, et enfin des esclaves^{vii}, au sein desquels il existe une hiérarchie, mais qui ont de toute façon le statut le moins enviable de tous.

Si le tissu urbain est peu développé, les villes restent des lieux d'échanges linguistiques importants grâce au brassage constant de la population ; s'y trouvent en contact des langues et des dialectes géographiquement éloignés en France métropolitaine, mais également d'autres langues romanes (comme l'espagnol à Saint-Domingue, l'actuelle Haïti), des langues autochtones, et, bien entendu, le créole. Comme en métropole, il existe donc une situation de diglossie généralisée qui ne se reflète guère qu'à l'état de trace dans les lettres des *Prize Papers*.

2.3 Les lettres échangées entre la Méditerranée et les Antilles dans les *Prize Papers*

Pour étudier un échantillon de lettres méditerranéennes des *Prize Papers*, nous avons utilisé des documents des *Prize Papers* [9], et notamment les lettres du corpus MACINTOSH [26]. Sur les 307 lettres que compte actuellement le corpus, celles envoyées depuis la zone méditerranéenne vers les Antilles, ou depuis les Antilles vers la zone méditerranéenne, sont au nombre de 15, auxquelles nous ajoutons deux lettres qui y seront intégrées à court terme. Ainsi, moins de 5% du corpus est constitué de lettres en lien avec l'espace méditerranéen, alors que les lettres en provenance ou à destination des grands ports de la façade atlantique de la métropole, notamment Bordeaux, sont bien plus nombreuses. Comme il a été dit plus haut, ces données purement quantitatives ne sont pas représentatives de l'intensité des liens réels qui existent entre l'espace méditerranéen et l'espace caribéen à l'époque classique.

Ces liens sont rendus visibles par les deux études de cas qui occupent la section suivante. La première porte sur le type lexical *figue*, qui a voyagé depuis la Méditerranée jusqu'aux Antilles (mais également vers les colonies de l'Océan Indien) en subissant un changement de sens : aux îles, il ne réfère pas au même fruit qu'en métropole. La deuxième étude de cas traite du type lexical *tokay*, et vise à montrer que le transfert peut se produire dans le sens inverse, depuis les Antilles vers la Méditerranée, avec cependant des enjeux différents.

3 Voyages de mots entre la Méditerranée et les Antilles

3.1 Une ambiguïté référentielle partielle : *figue*, « fruit du figuier » (France) ou « fruit du bananier » (Antilles)

La lexie *figue*, en français moderne, ne vient pas de l'ancien français (la forme est *fie*), mais est empruntée à l'ancien occitan *figa*, lui-même issu de la forme de latin vulgaire **fica* refait sur *ficus* d'après d'autres noms d'arbres en *-a* (TLF FIGUE [27], FEW III, 496a FICUS [28]). Il est fait mention de ce fruit à plusieurs reprises dans les *Prize Papers*^{viii} :

(1) HCA-32205-Frejevilles-1671-3 (Martinique → Pignan) : sy / vous me voulies en-voier de razin & de **figues** vous / mobligeries fort ^[ix]

(2) TSB-93-Bonnet-1757 (La Ciotat → Marseille) : je vous envoy par patron barbaroux les dites / deux canavetes une de veritable et bone / encoi et lotre des capres bien fines / avec une caisse contenans les 30 boites ramplie / de belle **figue** de notres bien cet la paco-tille / de mon epouze qui a eœze cause de la guerre / noze pas envoyer rien de plus ^[x]

(3) HCA-30388-Anonyme-1790^{xi} : Depense duplat depuis le 26 / Desseembre 1790 // 1 escalins du huitres // 2 escalins poisson // 1 escalin pour déjeuner davocat ^{et figues} [xii]

Ce que désigne ce mot en réalité, dans ces trois documents de natures très différentes, est à déterminer en fonction du contexte. En effet, en français métropolitain, *figue* désigne le « fruit du figuier », alors qu'il réfère en français des Antilles au « fruit du bananier ». Cette répartition reflète celle qui existe dans tous les créoles caribéens, où *fig* seul désigne exclusivement une « banane » (DECA I, 645b FIGUE [29]), alors que le composé *fig-frans*, en créole haïtien, désigne une « figue » [29-31]. Par composition, à partir de ce nouveau sens de *figue* / *fig*, ont été créés de multiples dérivés référant à divers types de bananes [9], et même au costume d'un personnage de carnaval, *Marianne-la-peau-figue* ou *Marianne-peau-de-figue*, vêtue de feuilles de bananier sèches [9, 38]. En ce qui concerne les créoles des Mascareignes, les rédacteurs du DECOI distinguent *fig* au sens de « fruit du figuier » (< fr. *figue* [32]) de *fig* au sens de « fruit du bananier » (< *figo da India* [33], hypothèse discutée plus bas). Le composé *fig-frans* n'est pas attesté dans le DECOI [32, 33]. En revanche, en créole louisianais, (*de*)*fig* / *defik* signifie uniquement « fruit du figuier » [29, 34], peut-être en raison de l'influence de l'anglais.

La question de l'origine de *figue* au sens de « fruit du bananier » a été largement débattue. Chaudenson [35], repris par le DECOI [33] et le DECA [29], suggère qu'il s'agit du résultat de l'ellipse d'une lexie complexe empruntée à l'indo-portugais, *figo da India*. Scholz [36] y préfère l'hypothèse qui fait remonter l'origine du *fig* créole au sens de « banane » soit au lexème *figue* seul, soit à *figue d'Adam*. Cette conjecture est tirée à partir de données certes relativement minces, mais renforcées par la recontextualisation de *figue d'Adam* dans une longue tradition théologique. En effet, l'arbre du jardin d'Eden, avec les feuilles duquel Adam et Ève se sont confectionné des vêtements après la faute originelle, a été assimilé à un bananier pour des raisons à la fois symboliques et pratiques (la forme des feuilles du bananier les disposant davantage à l'usage vestimentaire que celle des feuilles d'un figuier).

Cependant, la situation n'est pas nécessairement la même aux Mascareignes et aux Antilles. Aux Mascareignes, *fig* « fruit du figuier » coexiste avec *fig* « fruit du bananier », ce dernier étant massivement dominant, mais les deux sont issus de lignées étymologiques distinctes (français pour le premier, indo-portugais pour le second, selon l'analyse du DECOI [32, 33]). En revanche, dans la zone caribéenne, *fig* signifie exclusivement « fruit du bananier », par opposition à *fig-frans* qui réfère au « fruit du figuier ». L'allusion explicite au français de France laisse penser que l'hypothèse d'un simple transfert co-hyponymique est également à considérer, quoique Blank [37] comme Scholz [36] la jugent peu probable en raison de la dissemblance des fruits concernés. Pourtant, l'usage d'un mot préexistant en Europe pour désigner une réalité inconnue aux Amériques est un phénomène assez fréquent, même quand la correspondance des référents n'est pas évidente à première vue (cf. *cochon d'Inde*). En outre, le contraste pouvait être moindre à l'époque où le transfert se serait produit, et pourrait, en outre, fluctuer en fonction des variétés. Enfin, le lexème *figue* apparaît dans d'autres cas de figure comme un terme générique servant à désigner divers fruits (par exemple la *figue de Barbarie*). Il existe donc quelques arguments pour attribuer à *fig* au sens de « fruit du bananier », dans le cas antillais, une origine française. Mais l'objet de cet article n'est pas de trancher la question ; l'origine indécise de *figue* au sens de « fruit du bananier » est complexe à déterminer en raison du brassage démographique existant entre les colonies, notamment du fait des voyages maritimes.

Quelle que soit l'origine de ce changement de sens, il existe une ambiguïté référentielle sur ce que désigne le mot *figue* dans les lettres des *Prize Papers*. L'attention au contexte de chaque document est donc essentielle pour tenter de déterminer le fruit auquel réfère le scripteur. Le premier est une lettre adressée par Frejeville, alors en Martinique, à sa mère qui réside à Pignan, une ville proche de Montpellier. Il s'y plaint de la chaleur du climat et

lui demande, outre l'envoi de vêtements de couleur claire, celui de « raisin et de figues ». Que le terme désigne ici le « fruit du figuier » ne fait pas de doute, puisqu'il est question de l'envoi d'un fruit depuis la France métropolitaine. Que la deuxième attestation réfère au « fruit du figuier » n'est guère plus douteux, puisque le mot apparaît au sein d'une lettre envoyée de la Ciotat à Marseille. Elle faisait probablement partie des papiers personnels d'un membre de l'équipage du navire, à qui un compatriote avait confié sa pacotille à vendre. La troisième attestation, notée dans un carnet, est plus incertaine. *Figue* désigne-t-il ici le fruit du figuier ou du bananier ? Le contexte antillais ne permet pas de trancher définitivement en faveur de la seconde option, dans la mesure où les deux premières attestations indiquent que les *figues de France* étaient consommées aux Antilles (sous une forme sèche, car ce fruit ne peut se conserver longtemps^{xiii}). Pourtant, la mention de l'avocat, qui n'était alors pas consommé en Europe, pourrait indiquer que les figues en question correspondent à une variété de bananes, si l'on ne connaissait par ailleurs les préventions des Européens à s'en nourrir, comme en attestent les extraits (4) et (9) ci-dessous. Il est possible que, dans le premier, le scripteur évoque la banane légume et non la banane dessert^{xiv} :

(4) TSB-53A-Vesdrigne-1779 (Port-au-Prince → Bordeaux) : *sileconvoy netoit party / ainsi qu'il lafait nous aurions été / reduit sous amanger delapatate / **Bannanes ou autre nourriteure dont / lesnegres mangent***^[xv]

Dans les lettres ci-dessous, toutes rédigées par le même scripteur pour le compte de quatre soldats différents, la distinction entre *banane* et *figue-banane* apparaît nettement. La description ethnographique du pays est une sorte de passage obligé de ces lettres adressées à des proches curieux de détails sur cette contrée exotique à leurs yeux, mais les soldats n'en ont pas une connaissance approfondie. C'est sans doute la raison pour laquelle les deux produits sont invariablement classés dans la catégorie des fruits :

(5) HCA-30123-Bertrand-1778 : les fruits du pays sont, **bannalles**, gouiaffes, carassolles, avocats, / annanas, **figues**, **bannalles**, sapotille, cachemant, pomme, / d'acajoux, oranges, pommes rose. etc. et les legumes, se sont / pâtattas, ignâmes, canaloux. choux caraïffes, gérommond / etc.

(6) HCA-32344-Cormilliault-1778 : suivant les fruits, qui sont, **bannalles**, carassolles, gouiaffes. **figues banales**, / choux caraïffes, avocat, **figues banalles**, annanas, oranges, pommes d'acajo / pattatas, ignâmes, couche couches, canaloux, poix, lentilles / arricauls, et viande sallée &c.

(7) HCA-32344-Dupon-1778 : je m'en vais vous / tout ce qu'il y a de nouveau dans le pays. comuns sont les / fruits les **banalles**, les avocats, les carassolles, les annanas, les **figues**, / les gouiaffes, les mellons, et legumes, ce sont les canaloux, gérommont, / ignames, pattattas, etc.

(8) HCA-32344-Milcent-1778 : voicy la distinction des fruits. ce sont **bannalles**, carassolles, avocat, / annanas, **figues**, gouiaffes, oranges, sapotille, cachemant, &ct / legumes, ce sont, ignames, pattattas, choux caraïffes, gérommont, &c.

Dans ce dernier extrait, rédigé par un scripteur qui, habitant aux Antilles depuis sept mois, semble être plus au fait de la catégorisation des végétaux, les *bananes* et les *figues-bananes* sont assimilées à des légumes, et les *figues de France* à des fruits.

(9) HCA-3217315-Silleque-1793 : Je fais un petit detail des vivres des negres, et fruits du pays, / les negres sont nourris avec du milloc, du millet, des patates, / des igname, du magnoc, **des bananes, des figues bananes**, / et fruits consistent, en abricots qui c'ont gros comme matéte, / des avocats, des sapotilles, des pommes d'acajou, des gouvayes, / des ananas, **des figues de france**, des oranges, toutes ces sortes / de fruits ne vallent pas une mau-
vaise peche ^[xvi]

Dans tous les cas, l'intention des scripteurs des extraits (5) à (9) est de décrire à leur destinataire demeuré en France métropolitaine les « fruits du pays » : il ne fait donc aucun doute que le référent n'est pas la « figue de France » mais bien une variété de fruit locale.

3.2 Des Antilles à la Méditerranée : *tokay*

L'étude du type lexical^{xvii} *tokay*, qui sert au départ à désigner une « personne qui porte le même prénom que soi », met en évidence, à l'inverse de *figue*, l'histoire d'un mot qui a voyagé depuis les Amériques vers la Méditerranée sans pour autant s'y répandre de manière systématique. D'un usage très restreint en français, il est en revanche courant dans l'ensemble de l'espace hispanophone. La question de l'étymologie de ce type lexical, et plus particulièrement s'il est d'origine ibérique ou américaine, a déjà fait couler beaucoup d'encre, notamment chez les lexicographes hispaniques. La première hypothèse est soutenue par Corominas / Pascual [39], à l'encontre de leurs prédécesseurs, notamment en raison des données disponibles au moment de leur étude : la première attestation connue se trouvait alors dans une pièce de théâtre espagnole datant de 1768, *La niñeria*, de Ramón de la Cruz, et jouée à Madrid. À partir de cette attestation était échafaudée l'hypothèse d'un délocutif d'origine latine, créé à partir de la phrase rituelle *Ubi tu Caius, ibi ego Gaia* [40]. Depuis, deux attestations plus anciennes ont été découvertes, l'une en espagnol du Venezuela (1751), l'autre en français des Antilles (1755). Cette première, et d'ailleurs unique attestation de *tokay* en français des Antilles apparaît dans un document des *Prize Papers* (HCA 30/254). Il s'agit d'une lettre écrite en 1755 depuis Bellevue, probablement en Haïti, et envoyée en France métropolitaine par une certaine « Elizabett gressin » à une destinataire qui porte le même prénom qu'elle. S'adressant à son homonyme, Elizabett Gressin commence et finit la lettre ainsi :

(5) HCA-30254-Gressin-1755 (Bellevue > ?) : Macher **taucaieil** // Selle sy et pour vous assurer de mes tres / tumble sivilites^{xviii}

(6) HCA-30254-Gressin-1755 (Bellevue > ?) : je nè otre chosse a vous marquer / pour le present sy non que je soite que / vous trouve en bonne santé et que je puïx / a voire de vos chere nouvelle / Macher **taucaieil** / votre trehumble / obaÿ sante servente / Elizabett gressin^{xix}

Par leur date et l'emplacement où elles apparaissent, elles remettent en cause l'origine ibérique de ce type lexical au profit d'une origine américaine [40], venant ainsi à l'appui de ce qui avait déjà été l'opinion générale des prédécesseurs de Corominas / Pascual, et amplement démontré, pour des raisons notamment phonétiques, par Lope Blanch [41]. Il semble

aujourd'hui certain que le mot provient à l'origine de la racine nahuatl *toca(y)* « nom », et qu'il a intégré certaines variétés de français en passant par l'espagnol.

La répartition géolinguistique de ce type lexical atteste que sa diffusion s'est largement effectuée dans les Amériques, éventuellement avec quelques enrichissements sémantiques : français haïtien > créole haïtien ; français louisianais ; portugais ibérique et brésilien > papiamentu [40]. Mais il s'est aussi répandu *depuis* les Amériques. D'une part, il s'est diffusé vers la péninsule Ibérique, où il est très courant en espagnol, et où il apparaît dans une moindre mesure en portugais, ainsi qu'en zone catalane et valencienne, quoique faiblement [39]. D'autre part, il s'est propagé vers les Philippines espagnoles, gérées par la Vice-Royauté de la Nouvelle-Espagne entre 1565 et 1821 [42]. Il y a été emprunté par le tagalog avec des degrés d'intégration grapho-phonétiques divers, malgré le fait qu'il existe déjà un équivalent dans cette langue [40].

Si la présence de *tocayo* en castillan atteste des liens existants de part et d'autre de l'Atlantique, ce type lexical ne s'est pourtant pas diffusé en France métropolitaine, pas même localement dans les variétés de français parlés sur la côte méditerranéenne ou celles de régions limitrophes de l'Espagne. En francophonie, le mot n'est attesté qu'une seule fois dans un discours en français des Antilles, au sein d'une lettre rédigée par une immigrée récente en 1755 ; il n'existe plus désormais qu'en créole haïtien. Plus tardivement, il a eu cours en Louisiane, où sa transmission s'est effectuée soit par l'espagnol, soit par la diaspora haïtienne. Ainsi, la diffusion d'une lexie entre différentes variétés de français semble mieux s'effectuer dans le sens d'un transfert depuis la variété métropolitaine vers celle des Antilles, par exemple *veillatif* [23], que dans le sens inverse.

4 Conclusion

Cette présentation visait à mettre en lumière les liens linguistiques qui existent entre la Méditerranée et les Antilles, qui sont encore relativement peu étudiés, peut-être en raison du manque de données, ou bien du préjugé persistant, déjà souligné par Thibault [43], selon lequel ce sont les parlers du grand quart Nord-Ouest de la France métropolitaine qui sont à l'origine du français parlé aux Antilles et des créoles antillais. Loin d'être exhaustive, cette brève communication avait également pour but de susciter l'intérêt des chercheurs en vue d'études plus approfondies.

Les *Prize Papers*, sur lesquels nous avons fondé cette étude, sont un corpus tourné vers l'Atlantique, et l'on pourrait donc inférer d'une simple démarche quantitative que les liens entre Méditerranée et Antilles étaient très faibles, surtout si on les compare avec ceux de la façade atlantique de la France. Pourtant, la démarche qualitative montre que ce n'est pas le signe que ces deux espaces n'étaient pas connectés. Les lexies pouvaient être échangées entre la Méditerranée et les Antilles dans les deux sens. Cependant, les études de cas présentées plus haut mettent en évidence deux points. Premièrement, le transfert semble s'effectuer plus facilement depuis la variété de français métropolitain vers celle des Antilles que l'inverse. Deuxièmement, il existe une relative imperméabilité entre les langues romanes, puisque le *tocayo* espagnol ne s'est guère répandu que dans les langues de la péninsule Ibérique en contact étroit avec l'espagnol (portugais, catalan), mais n'a pas intégré le français européen, même localement.

Références

1. R. Watts, P. Trudgill, *Alternative histories of English*, Routledge, London / New York (2022)

2. W. Ayres-Bennett, Negative evidence: or another look at the non-use of negative ne in seventeenth-century French, *French Studies*, **XLVIII/1**, 63–85 (1994) <https://doi.org/10.1093/fs/XLVIII.1.63>
3. R. Zaiser, La découverte du langage de la vie quotidienne dans les romans comiques du dix-septième siècle, in J. Steffen, H. Thun, R. Zaiser, *Classes populaires, scripturalité et histoire de la langue. Un bilan interdisciplinaire*, Westensee-Verlag, Kiel, 197-210 (2018)
4. G. Ernst, *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts : direkte Rede in Jean Héroards "Histoire particulière de Louis XIII" (1605-1610)*, M. Niemeyer, Tübingen (1985)
5. S. Branca-Rosoff, N. Schneider, L'écriture des citoyens : une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire, Klincksieck, Paris (1994)
6. S. Elspass, *Sprachgeschichte von unten : Untersuchungen zum geschriebenen Alltagsdeutsch im 19. Jahrhundert*, Niemeyer, Tübingen (2005)
7. G. Rutten, M. van der Wal, *Letters as Loot. A sociolinguistic approach to seventeenth- and eighteenth-century Dutch*, John Benjamins, Amsterdam / Philadelphie (2014)
8. M. Bergeron-Maguire, Y. Greub, Qui n'entend qu'un cloche n'entend qu'un son. Le français classique des lettres interceptées durant les guerres de course atlantiques, in *Actes du 7^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Montpellier, Francef, SHS Web of Conferences, **78**, 02001 (2020) <https://doi.org/10.1051/shsconf/20207802001>
9. C. de Mareschal, *Français de France et français des Antilles à l'époque coloniale : étude de particularismes phonétiques, grammaticaux et lexicaux relevés dans les Prize Papers (1665-1793)*, thèse de doctorat en linguistique, Sorbonne Université, Faculté des Lettres (2024) hal : <https://theses.hal.science/tel-04971734>
10. P. Butel, *Histoire des Antilles françaises XVIIe-XXe siècle*, Perrin, Paris (2020)
11. C. Lacrotte, *La piraterie et le droit international (fin XVe siècle - XVIIIe siècle)*, thèse de doctorat en droit, Université de Montpellier (2017)
12. R. Cock, Les 'Prize Papers' : un trésor français caché dans des archives britanniques, in M. Bergeron-Maguire, C. de Mareschal, *Intercepter des voix du passé : histoire des événements et histoire des langues dans les lettres privées du fonds des 'Prize papers' (17^e-18^e siècles) (à paraître)*
13. R. Chartier, D. Julia, M.-M. Compère, *L'éducation en France du XVI^e au XVII^e siècle*, Société d'édition d'enseignement supérieur, Paris (1976)
14. J. de Viguerie, *L'Institution des enfants. L'éducation en France XVI^e-XVIII^e siècle*, Calmann-Lévy, Paris (1978)
15. F. Lebrun, M. Venard, J. Quéniart, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome II. De Gutenberg aux Lumières (1480-1789)*, Paris, Perrin (2003 ; 1981)
16. C. Dupin, *Tableau comparé de l'instruction populaire avec l'industrie des départemens, d'après l'exposition de 1827 : présenté dans la seconde séance du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, professé, pour les ouvriers, par M. le baron Charles Dupin: le 25 décembre 1827*, *Revue Trimestrielle*, **I**, Art. XVII, 313-331 (1828)
17. A. Viau, (2024), *Présence de l'occitan dans les fonds des prises de guerre au XVIIIe siècle des Archives de la Haute Cour de l'Amirauté britannique : première approche*, in J.-P. Talec, C. Videgain, *Mémoires, lettres et papiers du Dauphin : Bayonne, Louisbourg, Londres - 1757*, La Geste éditions, Presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine, 253-280 (2024), <https://hal.science/hal-05006952v1>

18. L.-A. Caraty, C. de Mareschal, Le multilinguisme à bord des navires français d'après des chansons conservées dans les *Prize Papers* (17^e-18^e siècles), in M. Bergeron-Maguire, C. de Mareschal, Interceptor des voix du passé : histoire des événements et histoire des langues dans les lettres privées du fonds des 'Prize papers' (17^e-18^e siècles) (à paraître)
19. C. Mounole, À la découverte du français du Pays Basque : le témoignage inédit des *Prize Papers*, in M. Bergeron-Maguire, C. de Mareschal, Interceptor des voix du passé : histoire des événements et histoire des langues dans les lettres privées du fonds des 'Prize papers' (17^e-18^e siècles) (à paraître)
20. M. Bergeron-Maguire, Le français aux 17^e et 18^e siècles dans l'ouest de la France, aux Antilles et aux Mascareignes. Le témoignage des lettres privées des « Prize Papers » (à paraître)
21. J.-P. Chauveau, Dernières nouvelles du lexique français via l'Amérique, in M. Bergeron-Maguire, C. de Mareschal, Interceptor des voix du passé : histoire des événements et histoire des langues dans les lettres privées du fonds des 'Prize papers' (17^e-18^e siècles) (à paraître)
22. A. Lafuente, Les correspondances entre le sud de l'Aquitaine et les Amériques au XVIII^e siècle d'après les saisies anglaises, thèse de doctorat en histoire, Université de Pau et des Pays de l'Adour (2025)
23. C. de Mareschal, L'odyssée de *veillatif* : du français de Normandie aux créoles antillais », in Actes du 9^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lausanne, Suisse, SHS Web of Conferences, **191**, 02007 (2024) <https://doi.org/10.1051/shsconf/202419102007>
24. F. Martineau, W. Remysen, La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique, ÉLiPhi, Strasbourg (2020)
25. A. Thibault, Témoignages métalinguistiques et histoire du français et du créole dans les Antilles : les cas du père Labat et de Pierre Dessalles, in L. Arrighi, K. Gauvin, Regards croisés sur les français d'ici, PUL, Québec, 149-171 (2018)
26. MACINTOSH = M. Bergeron-Maguire, Corpus Macintosh, Clesthia / Sorbonne Nouvelle (2024-) <https://lettres-oultre-mer.huma-num.fr/>.
27. TLF = TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF – CNRS & Université de Lorraine.
28. FEW = Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes, Klopp, Bonn (1929), Teubner, Leipzig (1934, 1940), Helbing & Lichtenhahn, Bâle (1946-1952), Zbinden (1955-2002), 25 vols. en ligne.
29. A. Bollée, D. Fattier, I. Neumann-Holzschuh, Ingrid, Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique, rédaction A. Bollée, K. Kernbichl, U. Scholz, E. Wiesinger, avec le concours de J.-P. Chauveau, Première partie : Mots d'origine française, vol. 1 : A-D, vol. 2 : E-O, vol. 3 : P-Z, Buske, Hamburg (2018)
30. P. Pompilus, Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Phonologie et lexicologie, Éditions Caraïbes, Port-au-Prince (1973)
31. A. Valdman (dir.), Haitian Creole–English Bilingual Dictionary, Indiana University, Creole Institute, Bloomington (2007)
32. DECOI I = Annegret Bollée (éd.), Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Première Partie. Mots d'origine française, 3 vol., Hamburg, Buske (2000-2007)

33. DECOI II = Annegret Bollée (éd.), Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien. Deuxième Partie. Mots d'origine non-française ou inconnue, Hamburg, Buske (1993)
34. A. Valdman, T. A. Klingler, M. Marshall, K. J. Rottet, Dictionary of Louisiana Creole, Indiana University Press, Bloomington / Indianapolis (1998)
35. R. Chaudenson, Le lexique du parler créole de la Réunion, Paris, Champion (1974)
36. U. Scholz, Das Kreuz mit der Feige – Zur Etymologie von frankokreolisch *fig* ‚Banane‘, in E. Szlezák, K. S. Szlezák (éds), Sprach- und Kulturkontaktphänomene in der Romania / Phénomènes de contact linguistique et culturel dans la Romania. Festschrift für Ingrid Neumann-Holzschuh zum 65. Geburtstag, Berlin, Erich Schmidt, 37-51 (2019)
37. A. Blank, Ausgerechnet Bananen! Zur Bezeichnungsgeschichte einer Frucht im Portugiesischen, im Spanischen sowie in Kreols mit französischer lexikalischer Grundlage, in M. Hummel, Ch. Ossenkop (éds), Lusitanica et Romanica. Festschrift für Dieter Woll, Hamburg, Buske, 1-18 (1998)
38. R. Confiant, Dictionnaire créole martiniquais-français, Ibis Rouge, Matoury, Guyane, (2007)
39. J. Corominas, J. A. Pascual, Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico, 4, Gredos, Madrid (1983)
40. C. de Mareschal, “ Ma cher taucaiell ” : les origines du type lexical *tokay* (espagnol *to-cayo* > créole haïtien *tokay*, français *tocaille*) et ses avatars en francophonie, in Actes du XXXI^e Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza, Società de linguistique romane, Lecce, Italie, 30 juin - 5 juillet 2025 (à paraître)
41. J. M. Lope Blanch, *Cogote y Tocayo* o los prejuicios de los etimologistas, Estudios de Lingüística Aplicada, **19/20** (1994)
42. T. A. Agoncillo, History of the Filipino people, R. P. Garcia, Quezon City (1990)
43. A. Thibault, L'idéologie linguistique dans le discours littéraire antillais. Le mythe du patois normand, in F. Diémoz, D. Aquino-Weber (éds), L. Grüner, A. Reusser-Elzingre (coll.), « Toujours langue varie... ». Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves, Droz, Genève, 99-114 (2014)
44. M. Glessgen, Le plurilinguisme en France au début du XX^e siècle – perception et réalité, in H. Carles, M. Glessgen, Les écrits des Poilus. Miroir du français au début du XX^e siècle, Strasbourg, ELiPhi, 53-98 (2020)
45. M. Jourde, L'occitan au loin. Présences de l'occitan dans les discours sur l'Amérique au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, Littératures classiques, **117**, 2025/2, 173-187, Presses universitaires du Midi (2025), <https://doi.org/10.3917/licla1.117.0173>
46. L. Hearn, Two Years in the French West Indies, Charleston, Bibliobazaar (1890)
47. J. Le Dù, G. Brun-Trigaud, Atlas linguistique des Petites Antilles, CTHS, Paris (2011-2013)
48. A. Thibault, Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages, Revue de Linguistique Romane, **73**, 77-137 (2009)

- i Le terme de *peu-lettré*, dont le deuxième élément peut porter à confusion si on l'envisage comme axiologiquement connoté, demande à être bien contextualisé afin de circonscrire son étendue. Il sert à désigner un scripteur manifestant un faible degré de littératie, soit de conformité graphique et orthographique à la norme écrite. En revanche, ce terme ne vise pas à évaluer le degré de culture dudit scripteur.
- ii Le projet [ANR-MACINTOSH](#) (Missing hAlf the picture, ClassIcal NoT sO clAssical French) vise à la mise en ligne d'une sélection de 1000 lettres en français tirées des *Prize Papers*, transcrites et lemmatisées de manière semi-automatique avec vérification humaine systématique. Cette base de données déjà interrogeable, qui compte actuellement 307 lettres pour près de 120 000 tokens, sera continuellement alimentée jusqu'à atteindre 1000 lettres, dont la plupart ont été rédigées par des scripteurs peu-lettrés.
- iii Nous en avons le témoignage de Catherine Valentine qui, depuis Cadix, presse son mari de revenir du Cap en lui écrivant : « insy mon cher espoux / vous aretes pas davantage sur /ses peis prenes une traversée / par bordeaux e vous an viendre / par terre de bordeau isy e vous / cheres contan come un roy » [Ainsi mon cher époux vous arrêtez pas davantage sur ces pays prenez une traversée par Bordeaux et vous en viendrez par terre de Bordeaux ici et vous serez content comme un roi] (HCA-30265-Valentine-1757).
- iv Cette ligne imaginaire a été dessinée par Charles Dupin [16], dans son « Tableau comparé de l'instruction populaire avec l'industrie des départements, d'après l'exposition de 1827 », pour représenter la situation dans le premier tiers du 19^e siècle.
- v C'est aussi la raison majeure avancée par Glessgen [44] lorsqu'il s'interroge sur l'écrasante majorité de lettres écrites en français dans les corps des Poilus de la Première guerre mondiale. La plupart des soldats ont été instruits sous le régime de l'école gratuite, laïc et obligatoire instaurée par Jules Ferry ; malgré une situation de diglossie encore forte (les témoignages linguistiques et métalinguistiques abondent), les lettres sont très rarement écrites en langue ou en dialecte autre que le français, à moins que cela ne soit à des fins de contournement de la censure.
- vi La boîte HCA 30/388 contient un modeste ensemble de lettres rédigées par des membres de la famille Dumec, et de documents relatifs à celle-ci. Monsieur et Madame Dumec sont des *habitants* demeurant à L'éogâne, et ils ont envoyés leurs fils étudier dans un collège de Cadillac, une ville située près de Bordeaux. Ces derniers, une fois sur place, leur adressent, entre 1786 et 1791, diverses lettres faisant état de leurs progrès scolaires.
- vii Il ressort des affiches servant à signaler les esclaves en situation de marronage que plusieurs parlaient gascon, voire français et gascon, et que certains savaient lire et écrire [45].
- viii Les documents ont été transcrits de manière diplomatique : l'orthographe et la segmentation des mots ont été respectées, ainsi que la distinction entre minuscule et majuscule. En revanche, la distinction entre *i/j* et *u/v* a été rétablie à la façon moderne. La disposition du texte est indiquée par les barres obliques, une seule correspondant à un changement de ligne, deux à un changement de paragraphe.
- ix « Si vous me vouliez envoyer des raisins et des figues, vous m'obligeriez fort ».
- x « Je vous envoie par patron Barbaroux lesdites deux canevettes, une de véritables et bonnes anchois et l'autre des câpres bien fines, avec une caisse contenant les 30 boîtes remplies de belles figues de notre bien ; c'est la pacotille de mon épouse qui à cause de la guerre n'ose pas envoyer rien de plus ».

- xi L'endroit où ce carnet a été rédigé reste inconnu, mais il se trouve, aux Archives de Londres, dans une boîte qui rassemble divers lots échangés entre la France et Saint-Domingue, dans les deux sens.
- xii « Dépense du plat depuis le 26 décembre 1790 : 1 escalin d'huîtres, 2 escalins poisson, 1 escalin pour déjeuner d'avocat et figes ».
- xiii Selon la légende, c'est en présentant aux sénateurs romains une figue encore fraîche provenant de Carthage que Caton l'Ancien les aurait persuadés que l'ennemi se trouvait à leur porte et qu'il fallait détruire la ville. Hearn [46] affirme d'ailleurs explicitement que les figes de France sont consommées séchées : « If one desires to speak of real figs – **dried figs** – he must say *figes-Fouanc* (French figs) ; otherwise nobody will understand him ».
- xiv La répartition dans les créoles caribéens de *bannann* et de *fig* qui désigneraient respectivement la banane légume, qui nécessite une cuisson, et la banane dessert, celle qui est connue en Europe, est discutée : « on dit que les mots *bannann* et *fig* sont spécialisés, le premier s'appliquant à la banane légume et l'autre à la banane dessert. Il semble que ce ne soit pas toujours le cas » [47].
- xv « Si le convoi n'était parti ainsi qu'il l'a fait, nous aurions été réduits sous [peu] à manger de la patate, banane ou autre nourriture dont les nègres mangent ».
- xvi « Je fais un petit détail des vivres des nègres, et fruits du pays, les nègres sont nourris avec du milloc, du millet, des patates, des ignames, du manioc, **des bananes, des figes-bananes**, et fruits consistent, en abricots qui sont gros comme ma tête, des avocats, des sapotilles, des pommes d'acajou, des goyaves, des ananas, **des figes de France**, des oranges, toutes ces sortes de fruits ne valent pas une mauvaise pêche. »
- xvii Thibault [48] définit le type lexical comme « une unité lexicale abstraite qui regroupe les différents aboutissements phonétiques concrets d'un même étymon dans des parlars apparentés, selon leur évolution phonétique attendue et en dehors de tout accident morphologique particulier (réfections analogiques, croisements avec d'autres familles, étymologies populaires, dérivations). »
- xviii « Ma chère tocaille, celle-ci est pour vous assurer de mes très humbles civilités ».
- xix « Je n'ai autre chose à vous marquer pour le présent sinon que je souhaite que vous trouvez en bonne santé et que je puis avoir de vos chères nouvelles, ma chère tocaille. Votre très humble et obéissante servante Elizabeth Gressin ».